



Créé en 1991,
le cabinet A6CMO possède
trois domaines d'interventions liés

A6CMO en quelques mots ...

LA RÉALISATION D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES, FISCALES ET SOCIALES SUR LES TERRITOIRES ET POUR LES TERRITOIRES.

Il s'agit du métier d'origine du créateur de la société puisque celui-ci a mis en place dès janvier 1982 un service d'analyse fiscale et économique au sein de la collectivité qui l'employait ;

L'ÉLABORATION D'OUTILS LOGICIELS DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE.

Ces outils concernent la structure fiscale du territoire (taxe professionnelle/CET, taxes foncières, taxe d'habitation, cadastre) et sa structure économique (observatoire économique AGDE, la référence en France avec plus de cent collectivités utilisatrices, couvrant environ 1600 communes) ;

LA FORMATION ET LE TRANSFERT DE MÉTHODES.

C'est sans doute ce qui constitue la plus forte spécificité du cabinet : le choix du transfert de méthode vers les collectivités, de façon à ce que celles-ci s'approprient les données, les méthodes, les analyses. Il s'agit d'aider les collectivités à « faire » davantage qu'à « faire faire ». Dans cette optique, la réalisation d'un diagnostic économique ou fiscal et la disposition des outils logiciels débouche le plus souvent sur une formation/transfert